

# INTERVENTION DU RESIMAO

(Réseau des Systèmes d'Information de Marché de l'Afrique de l'Ouest)

*"GESTION DE LA CRISE ALIMENTAIRE 2007/08"*

OUAGADOUGOU DU 04 AU 06 AVRIL 2011

Hotel : Palm Beach

Moussa NIANG, Secrétaire General du RESIMAO



# *SOMMAIRE*

1. CONTEXTE
2. REPONSES DES ETATS
3. IMPACT DES MESURES
4. CONCLUSION

# CONTEXTE

- Flambée du prix du baril du pétrole qui a induit une hausse des prix des produits alimentaires : céréales (riz près de 80%), oléagineux (60%) et produits laitiers (20%).
- Instabilité et précarité économique sans précédent.

# Reformes appliquées pour gérer la crise alimentaire 2007/08

- ◆ Pour gérer la crise 2007/08, les états au niveau de la sous région ouest- africaine ont élaboré et mis en œuvre un ensemble de mesures. Bien que ces mesures aient pris des formes diverses à travers les différents pays, celles-ci peuvent être classées-en trois grandes categories, qui sont:

# Mesures prises pour gérer la crise alimentaire 2007/08

- ◆ Mesures tendant à améliorer l'offre des produits de premières nécessités sur les marchés à des prix accessibles aux populations;
- ◆ Mesures tendant à augmenter la production locale;
- ◆ Mesures tendant à lutter contre la pauvreté des couches vulnérables, notamment dans les zones rurales

## Mesures tendant à améliorer l'offre des produits de premières nécessités sur les marchés à des prix accessibles aux populations

- ◆ Les états ont procédé aux décisions suivantes :
- ◆ Les exonérations des importations des produits de premières nécessités
- ◆ le contrôles des prix et la lutte contre les spéculations;
- ◆ la mise en marché des stocks publics;
- ◆ les ventes à prix modéré ;
- ◆ la suspension des exportations ;
- ◆ l'instauration de dialogue social.

**Mesures tendant à améliorer l'offre des produits de premières nécessités sur les marchés à des prix accessibles aux populations**

<b>Pays</b>	<b>Mesures</b>
<b>Burkina Faso</b>	<b>suspension DD sur (riz importé, sel et produits laitiers) et TVA sur le blé dur</b>
<b>Côte d'Ivoire</b>	<b>allègements fiscaux sur (riz, viande, lait, huile de palme raffinée, tomate, sucre, farine et poisson)</b>

**Mesures tendant à améliorer l'offre des produits de premières nécessités sur les marchés à des prix accessibles aux populations**

<b>Pays</b>	<b>Mesures</b>
<b>Guinée</b>	<b>suspension taxes et DD sur le riz importé</b>
<b>Mali</b>	<b>suspension TVA et DD sur riz importé</b>

**Mesures tendant à améliorer l'offre des produits de premières  
nécessités sur les marchés à des prix accessibles aux  
populations**

<b>Pays</b>	<b>Mesures</b>
<b>Niger</b>	<b>détaxation sur le riz et le sucre</b>
<b>Sénégal</b>	<b>suspension DD riz importé</b>

## Mesures tendant à augmenter la production locale

- ◆ Les états ont procédé aux décisions suivantes :
- ◆ la subvention des intrants et matériels agricoles ;
- ◆ le soutien des prix au producteur par des achats en période des récoltes ;
- ◆ la mise en place de programmes visant à augmenter la production locale.

## Mesures tendant à augmenter la production locale

- ◆ **Burkina Faso** En 2009-2010 : 100 000 ha emblavés en riz pour une production estimée de 300 000 T, soit 20% de hausse par rapport à l'année précédente. Objectif : faire baisser les prix au consommateur tout en évitant une trop forte baisse des prix au producteur;
- ◆ **Guinée :**
  - Aide d'urgence pour la campagne 2008 avec des engrais, des semences améliorées, des intrants vétérinaires, la répartition et l'entretien des actifs agricoles,
  - Programme d'intensification de la production du riz et de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement du riz

## Mesures tendant à augmenter la production locale

- ◆ **Mali** : Objectif 1 million de T de riz marchand, Disponibilité et coûts abordables des intrants (engrais, semences) et des équipements agricoles ; Coût global d'environ 42, 6 milliards F CFA;
- ◆ **Sénégal** : GOANA- objectifs : 500 000 T de riz, 2 millions de T en maïs, 3 millions de T en manioc et 2 millions de T pour les autres céréales sèches, etc. Coût global : environ 344 milliards Fcfa.

## Mesures tendant à lutter contre la pauvreté des couches vulnérables, notamment dans les zones rurales

- ◆ **Les États ont pris des mesures** et/ou ont encouragé des programmes visant à réduire la pauvreté des couches vulnérables à savoir :
- ◆ l'appui au différents programmes de lutte contre la pauvreté et d'amélioration de la protection sociale;
- ◆ les augmentations de revenus des couches vulnérables ;
- ◆ les programmes vivre contre travail du Programme Alimentaire mondial ;
- ◆ la mise en place de programmes nationaux de réponse aux crises alimentaires

## Impact global des mesures

### ◆ **SUSPENSION DES EXPORTATIONS DES PRODUITS ALIMENTAIRES**

- Contournement des mesures par certains opérateurs ;
- Taxes informelles perçues au détriment de l'Etat.
- Faible effet sur la hausse des prix à la consommation au niveau des marchés transfrontaliers;
- Effet dépressif sur les prix à la production.
- Accroissement continu des transactions de céréales entre les pays;
- Situation qui restera valable aussi longtemps que les écarts de prix entre pays voisins outre passent les coûts d'approche.

## Impact global des mesures

### ◆ REALISATION DE STOCKS PUBLICS/PRIVES

- Retrait des excédents ou approvisionnement des marchés;
- Reconstitution de stocks publics tout en soutenant les revenus des producteurs;
- Importants coûts budgétaires liés aux frais d'approche;
- Efficacité limitée dans le temps;
- Influence réelle par les effets d'annonce

## Impact global des mesures

### ◆ SOUTIEN A LA PRODUCTION

- Augmentation significative de la production;
- Coûts élevés de politiques de subvention des intrants;
- Retard dans l'approvisionnement, mauvaise qualité des intrants, faible accompagnement par la vulgarisation ;
- Faible performance des technologies utilisées ;

## Conclusion

- ◆ **Dans le contexte africain d'instabilité des prix, le choix judicieux des politiques de stabilisation et leur mise en œuvre avec des instruments appropriés, constitue un impératif pour la sécurité alimentaire de la sous région.**

Grand merci !

